

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 février 2025

PROTÉGER LA POPULATION DES RISQUES LIÉS PFAS - (N° 161)

SOUS-AMENDEMENT

N° CD19

présenté par
Mme Brulebois

à l'amendement n° CD|2 de M. Meurin

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.